



Règlement Special Olympics Belgium

Judo

Janvier 2019

Special Olympics
Belgium





SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : CATEGORIES	3
Article 1 : Sexe	3
Article 2 : Catégorie d'âge	3
Article 3 : Poids	3
Article 4 : Niveau d'aptitude	3
CHAPITRE 2 : REGLEMENT	5
Article 1 : Techniques interdites	6
Article 2 : Sanctions	6
CHAPITRE 3 : TABLEAU DES SCORES	7
CHAPITRE 4 : AIRE DE COMBAT, JUGES ET EQUIPEMENT	7
Article 1 : Aire de combat	7
Article 2 : Juge	7
Article 3 : Equipement	8

Ce règlement officiel de Judo Special Olympics est d'application pour toutes les compétitions de Judo Special Olympics en Belgique. Ce règlement est rédigé par Special Olympics Inc. et retravaillé en français par Special Olympics Belgium. Le contenu de ces pages peut être multiplié et copié à condition de mentionner explicitement la source, c.-à-d. le logo et la dénomination de Special Olympics Belgium.

Le logo est disponible sur demande auprès de: info@specialolympics.be.





Le règlement sera en vigueur pour toutes les rencontres organisées par Special Olympics Belgium. Il est basé sur le règlement de la Fédération Internationale de Judo qui servira de référence, hormis les spécificités reprises dans le règlement Special Olympics Belgium. Dans ce cas, le règlement adapté de Special Olympics sera appliqué.

Les athlètes qui présentent un syndrome de Down et une instabilité Atlanto-Axial ne peuvent pas prendre part aux compétitions.

CHAPITRE 1 : CATEGORIES

Pour la constitution des séries, on tiendra compte, non seulement du sexe, de la catégorie d'âge et du niveau d'aptitude, mais aussi du poids. Le coach devra transmettre toutes ces données lors de l'inscription, via le formulaire d'inscription. Le premier jour des Jeux, un contrôle du poids et des tests seront réalisés pour constituer les séries.

Article 1 : Sexe

Hommes ou Dames

Article 2 : Catégories d'âge

- 8 à 11 ans inclus
- 12 à 15 ans inclus
- 16 à 21 ans inclus
- 22 à 29 ans inclus
- 30 ans et plus.

Article 3 : Poids

Les athlètes d'une même série n'auront pas une différence de poids supérieure à 10%.

Article 4 : Niveau d'aptitude

Les coaches devront inscrire leurs athlètes dans un des 5 niveaux d'aptitude. Ces niveaux sont établis en comparant le niveau technique du judoka avec celui d'un judoka régulier compétitif (niveau 1) ou un judoka régulier récréatif (niveaux 2 à 5).

Du fait de la grande différence de niveau entre niveau 1 et 2, le niveau 1 reçoit une nouvelle explication.

D'un point de vue de la sécurité, un judoka du niveau 1 peut uniquement concourir un autre judoka du niveau 1. Exception : la direction de compétition peut en concertation avec le coach concerné, décider de placer un judoka du niveau 2 dans une série de niveau 1. Cependant, la sécurité est toujours la priorité.





Définition d'un judoka récréatif et d'un judoka régulier compétitif

Un judoka récréatif est un judoka régulier qui s'entraîne 1 à 2 fois par semaine à des fins récréatif ou éducatif et qui ne participe donc pas aux compétitions.

Un judoka régulier compétitif est un judoka qui s'entraîne plusieurs fois par semaine et qui participe régulièrement aux tournois de judo.

- **Niveau 1 (Confirmé +)**

Un judoka niveau 1 peut exécuter un Shiai avec un judoka régulier compétitif. Ce judoka est très rapide et puissant et a une excellente réactivité. Il a un grand sens du judo et une bonne vision stratégique. Ce judoka a une déficience mental/physique minimale.

- **Niveau 2 (Confirmé -)**

Un judoka niveau 2 peut exécuter un Randori avec un judoka récréatif. Ce judoka est rapide et puissant et a une bonne réactivité mais sa réaction est souvent un peu en retard. Il a un bon sens de judo mais a souvent pas de stratégie.

- **Niveau 3 (Initié)**

Un judoka niveau 3 peut exécuter un Randori ludique avec un judoka récréatif. Ce judoka est assez rapide et puissant et a une réactivité moyenne mais est quasiment tout le temps en retard. La stratégie souvent appliquée est de répéter la même projection. Il a un sens de judo raisonnable.

- **Niveau 4 (Débutant +)**

Un judoka niveau 4 peut concourir d'une manière ludique un autre judoka du même niveau. Il a une mauvaise réactivité. La seule stratégie consiste à mettre au tapis l'adversaire et de faire une technique d'immobilisation. Il a un faible sens de judo.

- **Niveau 5 (Débutant -)**

Un judoka niveau 5 peut sous accompagnement concourir d'une manière ludique contre un autre judoka du même niveau. Ce judoka est très passif et réagit très lentement. Il doit constamment être stimulé pour entreprendre des actions. Une fois que le judoka est immobilisé, il prend du temps pour essayer de se libérer. Ce judoka a quasiment pas de sens de judo.

Des « Randori » (combats) seront organisés le premier jour des Jeux pour vérifier le niveau annoncé. Ainsi que d'une pesée officielle et définitive.

Ensuite les athlètes seront placés dans la catégorie dans laquelle ils participeront à la finale.





CHAPITRE 2 : REGLEMENT

1. Dans toute situation où le règlement ne s'applique pas mais où l'arbitre estime que la sécurité de l'un des athlètes est en danger, la compétition sera suspendue pour prendre les mesures nécessaires.
L'arbitre peut appliquer des sanctions pour des comportements non sportifs
2. La durée des combats est :
 - Niveau 4 et 5 : 2 minutes
 - Niveau 1 à 3 : 3 minutesIl n'y aura pas de point en or. L'arbitre décidera sur Hantei (= décision de l'arbitre).
3. Si un athlète a besoin d'aide pour prendre place sur le tatami, l'entraîneur peut la lui apporter, si nécessaire avec l'aide de l'arbitre.
4. Lors de l'inscription, le coach devra indiquer si l'athlète commence le combat en position à genoux ou assis (Ne-Waza) ou debout (Tachi-Waza).
5. Il y a 4 positions dans le « Ne-Waza » par lesquelles l'athlète peut commencer son combat :
 - À genoux
 - Assis côte à côte, les mains en position « Kumi-Kata » et les jambes tendues en avant
 - Dos à dos
 - Couchés sur le dos l'un à côté de l'autre
6. Si un athlète doit commencer en position « Ne-Waza » suite à son handicap, son adversaire devra ajuster sa position de départ vers celle du « Ne-Waza »
7. Si l'arbitre, pour des raisons de sécurité, n'accepte pas que le combat débute en « Tachi-Waza », il débutera en « Ne-Waza » sans contestation possible des participants.
8. Un combat commencé en "Ne-Waza" se terminera en "Ne-Waza"
9. Il est formellement interdit de pousser son adversaire en arrière durant le combat.
10. Avec les deux techniques « Ne-Waza » et « Tachi-Waza », l'arbitre s'assurera qu'aucune blessure à la nuque ne puisse se produire.





Article 1 : Techniques interdites

Toutes les techniques interdites sont indiquées dans le règlement régulier de judo. Les techniques suivantes sont aussi interdites :

En Tachi-Waza :

1. Exécution de toutes formes de :
 - a. Sutemi-Waza (technique de sacrifice) ;
 - b. Kansetsu-Waza (clés de bras) ;
 - c. Shime-Waza (étranglements) ;
 - d. Sankaku-Waza (projeter fort son adversaire sur un ou deux genoux) ;
 - e. Techniques de projection exécutées sur un ou deux genoux.
2. Se laisser tomber sur l'adversaire après avoir effectué une bonne technique.
3. Mettre sous pression la tête et/ou le cou de l'adversaire.
4. Exécuter un Kumi-Kata autour de la tête ou le cou de l'adversaire. La main ne doit pas être placée plus loin que la ligne médiane du dos lors du tassement sur l'épaule ou la clavicule.

En Ne-Waza :

1. En Ne-Waza la tête et le cou d'Uke ne peuvent pas être mis sous pression. En Osae-Komi où Tori prend une position de Kesa, Tori ne peut pas placer une main ou un bras sous la tête ou le cou d'Uke.
2. Pousser l'adversaire en arrière quand il est à genoux.
3. Arrêter le Kumi-Kata immédiatement après le Hajime dans les combats avec une position de départ modifiée.
4. Dans les combats qui ont commencé en Ne-Waza : l'utilisation d'une jambe comme point d'appui en levant le genou, lorsque l'arbitre détermine le début du match, n'est pas autorisée.

Article 2 : Sanctions

- En cas d'action interdite, l'arbitre donne un avertissement et explique à l'athlète la nature de l'action interdite. Si l'athlète fautif persiste, il sera sanctionné selon le règlement international de judo. S'il persiste encore, il pourra être disqualifié.
- Si un athlète est blessé et incapable de continuer le combat à la suite d'une action interdite, l'athlète blessé sera déclaré vainqueur.

Aucune personne n'est autorisée à monter sur l'aire de combat sans l'autorisation de l'arbitre.





CHAPITRE 3 : TABLEAU DES SCORES

Nom	Points	Total des secondes d'immobilisation
Ippon	10	20 secondes
Waza - Ari	3	A partir de 10 secondes jusqu'à 19 secondes
Yuko	1 (adversaire)	SANCTION

CHAPITRE 4 : SURFACE DE COMBAT, JUGES ET EQUIPEMENT

Article 1 : Surface de combat

- a) La zone de combat doit être au minimum de 6 m sur 6m
- b) La zone de sécurité autour de la zone de combat est de 2m. Entre 2 tapis, la zone de sécurité est de 3m.

Article 2 : Juge

Niveau 1 : Pour chaque combat, il doit y avoir toujours 4 officiels :

- a. 3 arbitres officiels
- b. 1 chronométrateur officiel
- c. Optionnel : 1 personne qui note le combat (volontaire de l'organisation)

Niveau 2 à 5 : Pour chaque combat, il doit y avoir toujours 2 officiels :

- a. 1 arbitre officiel
- b. 1 chronométrateur officiel
- d. Optionnel : 1 personne qui note le combat (volontaire de l'organisation)





Article 3 : Equipement

- a) Tatamis : Tapis réglementaires pour la zone de combat et la zone de sécurité.
- b) Un tableau de score.
- c) Deux horloges de compétition.
- d) Une table et trois chaises.
- e) Deux chaises pour les arbitres.
- f) Une ceinture rouge et une ceinture blanche pour les judokas.
- g) Une cloche pour la fin de combat.
- h) Une chaise à disposition de chaque coach de part et d'autre de la table d'arbitrage.
- i) Les équipements doivent être conformes aux exigences de la fédération internationale de judo.
- j) Les points du règlement international de judo concernant l'hygiène seront d'application durant les Jeux Nationaux.

AUCUN COMBAT NE POURRA COMMENCER SI LES EXIGENCES MINIMUM CITEES CI-DESSUS NE SONT PAS RESPECTÉES

